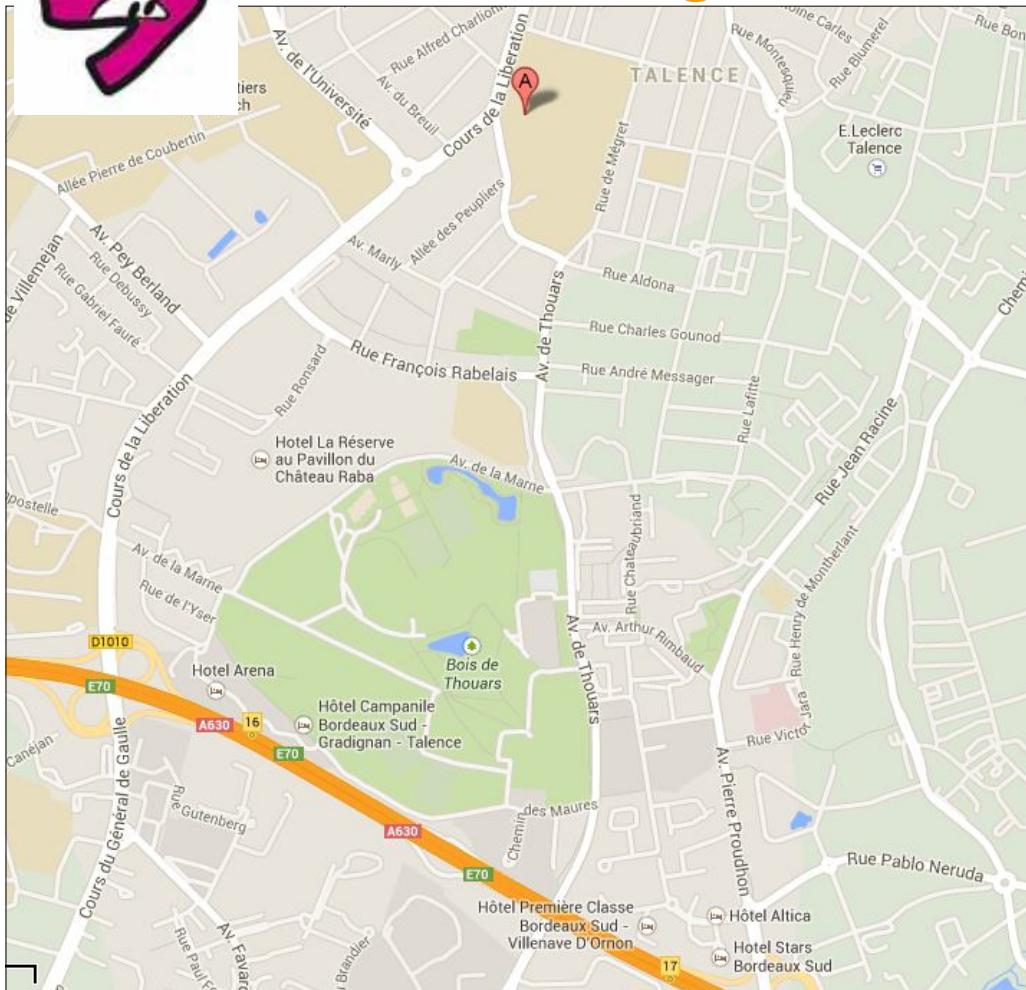




## Se rendre au stage



## Où ? Lycée Victor Louis

2 Avenue de Thouars, 33400 Talence

Vendredi 23 mai 2014 de 9h00 à 17h00

## Enseigner Hors de France

## Prise en main DT ULYSSE

### **Le Hors de France s'invite en Gironde**

*De la maternelle au lycée des collègues peuvent sous certaines conditions enseigner à l'étranger. C'est un projet de vie particulièrement enthousiasmant que nous te proposons d'anticiper avec les responsables nationaux du Hors de France à l'UNSA*

**N'abandonnons pas nos droits : les frais de déplacements à saisir sur DT Ulysse**

*Enfin un logiciel bien nommé !*

*Seuls ceux qui parviennent au bout de leur quête héroïque sont récompensés !*

*Il n'est pas toujours facile de saisir des frais sur le logiciel dédié DT Ulysse, nous vous proposons une prise en main et un pas à pas pour votre première saisie*



## Contenu du stage

9h00 accueil – présentation du bureau SE-UNSA de la Gironde

9h30 – 10h30 Présentation générale enseigner hors de France : les différents réseaux, le recrutement, les conditions financières, matérielles et administratives, calendrier des différents mouvements, constitution des dossiers

10h30 - 12h30 Échange avec l'assemblée

12h30 Repas convivial au restaurant du Lycée

14h00 2 ateliers

### Partir à l'étranger

**-Constituer un dossier de candidature**

**-Atouts à mettre en valeur et critères de sélections des candidatures**

### Les frais de déplacement, un droit qu'il ne faut pas abandonner

**-prise en main et principes du logiciel DT ULYSSE**

**-pas à pas pour la saisie d'un ordre de mission**



## Informations pratiques



-**La fiche de candidature** (format word) complétée est à renvoyer à la section départementale:

Par mail : [33@se-unsa.org](mailto:33@se-unsa.org)

Par courrier : 33 bis rue de Carros 33800 Bordeaux

-**La demande de congé** pour formation syndicale est à remettre avant le 23 avril

Pour le second degré : au chef d'établissement

Pour le 1<sup>er</sup> degré : l'inspecteur de circonscription

-La formation est à la charge de l'organisation du SE-UNSA de la Gironde

C'est pourquoi il est demandé aux **non syndiqués une participation de 10€**, repas inclus ( à joindre en espèce ou par chèque à l'inscription)

**Pour les syndiqués, la totalité des frais est pris en charge par votre section**

